

ARÉLI *en* 2017

LES AVANCÉES DE L'ANNÉE

POINTS DE VUE SUR L'ENGAGEMENT
DU PROJET D'ENTREPRISE ASSOCIATIF

LES CHIFFRES CLÉS DE 2017

ARÉLI, OPÉRATEUR DE LOGEMENT UTILE

Aréli est un bailleur social associatif, **principal acteur du logement accompagné** en région Hauts-de-France.

En 2017, Aréli compte plus de 1 600 logements en métropole lilloise et dans le Dunkerquois, au sein de résidences de logements temporaires, pensions de famille, résidence accueil, résidences locatives seniors et résidences locatives classiques. L'association est propriétaire et gestionnaire de ses résidences.

Aréli est en **pleine dynamique de développement**. Son moteur : **développer, en partenariat avec les territoires, une offre de logement utile**, principalement dédiée à ceux souvent laissés sans solution satisfaisante. Une offre rare sur le marché mais réellement pertinente au regard des besoins et enjeux de notre société.

Aréli est également maître d'ouvrage d'insertion pour le compte d'autrui. A ce titre, elle peut réhabiliter ou construire pour d'autres acteurs : souvent des associations actives dans le champ du social ou du médico-social. Elle contribue ainsi également au développement de l'offre de logement spécialisé et d'hébergement.

Aréli est également à **l'initiative du programme Emergence**. Depuis 2002, Emergence a permis à plus de 600 bacheliers talentueux, motivés et issus des milieux modestes de poursuivre les études qu'ils souhaitent (souvent longues, sélectives et coûteuses) et de se construire un avenir professionnel à la hauteur de leur potentiel et de leurs ambitions.

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------------------|
| GROS PLANS | <i>cahier A / p.1</i> |
| L'année 2017 en 6 clichés | |
| LE CAP | <i>cahier B / p.1</i> |
| Entretien avec François Podevin et Bertrand Declémy | |
| LES AVANCÉES DE 2017 | <i>cahier B / p.4</i> |
| Objectifs, réalisations, évolutions marquantes | |
| L'INTRA | <i>cahier A / p.5</i> |
| Organisation, coulisses, plan projets | |
| CHIFFRES CLÉS 2017 | <i>cahier A / p.7</i> |



JANVIER

La deuxième phase de construction de la nouvelle résidence Ailys démarre

A Dunkerque, en lieu et place du dernier bâtiment R+4 de l'ancien foyer de travailleurs migrants construit dans les années 70, se lance la deuxième tranche de la résidence Ailys : 51 nouveaux logements sur deux étages. La première tranche, de 52 logements, a été terminée en mai 2016. A la livraison de cette deuxième tranche, la résidence Ailys comptera donc 103 logements, du studio au T3 : des logements meublés, financièrement très abordables, accessibles rapidement et d'occupation temporaire.

<< Ça embellit le quartier aussi. Les bâtiments sont beaux et plus bas, alors bien sûr, il y a plus de lumière. C'est très appréciable. >>

(un riverain)

GROS PLANS

L'ANNÉE 2017 EN 6 CLICHÉS !



JUIN

L'accompagnement social a 20 ans !

La création du service de l'action sociale date de 1997. En 20 ans, le contexte, les problématiques des personnes logées ont évolué, et l'expérience et l'expertise des équipes se sont renforcées. Résolument acteur du logement « accompagné », Aréli module son offre d'accompagnement en fonction de la vocation de ses résidences. Par exemple, l'accompagnement social est mobilisé en cas de besoin et adapté dans les résidences de logements temporaires, et plus soutenu dans les pensions de famille. Dans tous les cas, cet accompagnement se situe aux antipodes de toute logique d'assistantat. L'idée est bien de rendre les personnes actrices de leur parcours.



OCTOBRE

La promotion 2017 d'Emergence à Euratechnologies

Le 9 octobre, lors du temps fort d'Emergence à Euratechnologies, la promotion 2017 entre en scène ! Ce sont 40 jeunes motivés et talentueux. Ils ont passé toutes les étapes d'un processus de sélection renouvelé, dans lequel les partenaires du programme, et notamment les collaborateurs des entreprises marraines, ont joué un rôle majeur. Ces derniers composent en effet les jurys des deux épreuves phares : l'assessment (épreuve collective) et le speed-dating (entretien face à un jury). Un nouveau mode de sélection, plus formateur pour les jeunes et plus impliquant pour l'écosystème d'Emergence, en phase avec les ambitions renouvelées du programme, validées début janvier 2017.



NOVEMBRE

Le président de la République rencontre Emergence

Le 13 novembre, à l'occasion de son déplacement à Roubaix et Tourcoing, Emmanuel Macron a rencontré François Podevin, président d'Aréli, et Nawel Amiri, lauréate d'Emergence, pour un dîner de travail rassemblant plusieurs associations actives sur le sujet de l'égalité des chances.

« C'était un moment très intéressant. Les échanges ont été très libres. Le Président et les ministres présents ont posé beaucoup de questions sur nos actions. »

« Nous avons parlé de l'accompagnement et du parrainage que propose Emergence. J'ai expliqué à quel point le programme aide les lauréats à se faire confiance, à ne pas s'autocensurer, à s'orienter dans leurs études et à construire un projet professionnel à la fois ambitieux et réaliste. »

(Nawel Amiri)

(François Podevin)



NOVEMBRE

La résidence Les balcons Saint-Jean accueille ses premiers locataires

Composée d'une résidence seniors de 66 logements et d'un ensemble de 24 logements familiaux, cette nouvelle résidence Aréli se situe en plein centre-ville de La Bassée. Elle inaugure une nouvelle offre portée par Aréli à destination des seniors à revenus modestes et moyens : des appartements adaptés au vieillissement, dans une résidence collective, proposant le juste niveau de services pour maintenir les loyers à un niveau abordable. Une offre qui rencontre son public.

« L'appartement est très lumineux, très bien orienté, et assez grand. La résidence est en plein centre-ville ; c'est ce qu'il me faut à mon âge : être près des commerces et des services. »

(une résidente senior)



DÉCEMBRE

La résidence accueil Aux berges du Sartel est livrée

Imaginée dès 2012, engagée en 2016, la résidence accueil Aux berges du Sartel est livrée. Cette résidence, qui loge 24 personnes précarisées et fragilisées par des troubles psychiques, est le fruit d'une réflexion et d'un projet menés en commun par Aréli et l'Établissement Public de Santé Mentale de l'agglomération lilloise. C'est une offre rare. La résidence, située à Roubaix, est la 5ème résidence accueil à voir le jour sur le département du Nord.



Le CAP

François Podevin, président d'Aréli, et Bertrand Declémy, directeur général, reviennent ensemble sur l'année 2017 et l'avancement du projet d'entreprise associatif d'Aréli.



En 2015, le conseil d'administration a acté pour Aréli un projet d'entreprise associatif, à horizon 2020.

*Quelle était son ambition ?
Quelles sont ses orientations ?*

François Podevin : Tout d'abord, il faut bien comprendre que ce projet d'entreprise associatif n'a pas été construit à partir de simples envies ou intuitions. Il repose sur un travail d'analyse, de prospective et de stratégie mené dès 2014 dans le cadre d'un comité stratégique, composé d'administrateurs et de responsables de l'association, appuyé sur des avis d'experts en matière d'organisation, de finances, de communication.

Bertrand Declémy : Très clairement, l'ambition était de nous placer en capacité d'anticiper sur des évolutions, et de développer nos actions. D'ailleurs, se développer, c'était aussi une manière de consolider la gestion de l'association. Il y a plusieurs axes structurants à ce projet d'entreprise associatif, autour de plusieurs ambitions : renforcer notre cœur de métier, développer nos activités, nos collaborations, notre utilité, et contribuer à produire une offre

de logement utile sur le territoire de la grande région Nord, prioritairement destinée à ceux qui sont privés de solution.

François Podevin : et puis, ce projet d'entreprise associatif, c'est aussi un formidable outil de mobilisation autour des valeurs d'Aréli et de ses projets. Une vraie feuille de route partagée avec les partenaires et les salariés.

En 2017, où en êtes-vous de la déclinaison de ce projet ?

Bertrand Declémy : Plus de la moitié des actions a été lancée, et, surtout, les orientations les plus stratégiques ont été déclinées. Nous avons décidé de nous concentrer tout de suite sur le plus structurel, à savoir : se mobiliser sur les derniers projets de restructuration des sites ; enclencher notre développement et adapter notre organisation ; renouveler les ambitions du programme Emergence.





Quelles sont les plus grandes réussites de ce projet d'entreprise à tiers-parcours ?

Bertrand Declémy : C'est une grande satisfaction de voir que, justement, nous sommes collectivement au rendez-vous des orientations les plus importantes. Fin 2017, nous concluons l'opération de transformation de notre résidence Aily, à Dunkerque ; nous avons mis en service deux nouvelles résidences (une résidence seniors, et une résidence accueil) ; le programme Emergence est de plus en plus co-porté avec les entreprises, et produit des résultats toujours plus positifs.

François Podevin : Les équipes ont su s'engager pour ce projet avec beaucoup d'investissement et de dynamisme. Cela aussi, c'est une belle réussite ! Une autre grande satisfaction, c'est la dynamique de développement de l'association, qui se traduit, entre autres, par une activité immobilière très soutenue : le volume de logements livrés en 2017, engagés ou prêts à l'être et en cours de financement en 2018, représente 37 % de notre parc actuel ; si nous ajoutons les projets à l'étude, cela représente près de 70 % du parc.

Bertrand Declémy : Autre point positif : Aréli est aujourd'hui bien plus visible dans ses missions et dans les solutions qu'elle propose. C'est sans doute aussi parce que nous avons pu expliquer et montrer la cohérence de notre projet.

Il nous reste 3 belles années pleines pour poursuivre. Il faut également que nous prenions le temps de stabiliser notre modèle d'organisation, à partir de l'expérience et des constats que nous faisons de sa mise en œuvre sur le terrain.

Comment évolue votre environnement ? Quels sont les points positifs de ces évolutions ? Et quelles pourraient être les difficultés ?

François Podevin : Aréli est évidemment très concernée par les évolutions politiques et législatives. Dans tous les quinquennats, il y a une ou deux lois qui concernent le logement. Lors du précédent quinquennat, c'était la loi ALUR. Aujourd'hui, Aréli est très directement concernée par la loi ELAN et le plan quinquennal du Logement d'abord.



Bertrand Declémy : De ce point de vue, l'année 2017 a créé pas mal d'incertitudes. En juillet, les crédits de production du logement social ont été gelés... Quant à la loi de finances 2018, elle a sans conteste fragilisé les outils et les opérateurs du logement social, notamment via la répercussion de la baisse de l'APL sur les loyers. Idem avec le relèvement de 5,5 à 10 % du taux de TVA sur les opérations immobilières dans le secteur du logement social... Autant de décisions qui entrent en contradiction avec la volonté affichée du gouvernement d'encourager la production de logement social !

L'élément positif en 2017, ce fut l'annonce du plan quinquennal du Logement d'abord, qui repose sur l'idée que le logement est la condition première de l'insertion, que l'accompagnement en est une clé, et qui prévoit notamment la création de places de pension de famille... Nous savions que certains territoires seraient expérimentateurs de cette politique, et que des appels à projets seraient lancés auprès d'opérateurs. En 2018, ce fut effectivement le cas ; nous avons répondu au double appel à projets du Nord et du Pas-de-Calais pour la création de places de pension de famille et de résidence accueil, et avons contribué à la réponse de la Métropole Européenne de Lille qui a été retenue pour mettre en œuvre de manière accélérée la stratégie gouvernementale du Logement d'abord.

Qu'est-ce qui vous encourage ?

Bertrand Declémy : Ce qui m'encourage, c'est de voir qu'Aréli est de plus en plus repérée comme un porteur de projet pertinent pour développer des solutions logements utiles, au service de l'intérêt général. Des collectivités, des promoteurs immobiliers nous sollicitent ; la triple casquette d'Aréli comme bâtisseur, gestionnaire de résidence et accompagnant social des publics est très appréciée.

François Podevin : Les solutions du logement accompagné sont non seulement utiles et positives pour les personnes, mais aussi plus économiques, au final, pour la société. Je reprends l'exemple des pensions de famille et des résidences accueil. Leur développement permet d'éviter de nombreux coûts négatifs pour la société : séjours longs en hospitalisation, nuitées en hôtel ou centres d'hébergement... Ces idées que nous défendons depuis longtemps semblent faire leur chemin, c'est intéressant.

En réunion de travail avec Alice Dufour, directeur administratif et financier, et Pierre Decornet, trésorier d'Aréli.

Au final, quel regard portez-vous sur l'année 2017 ?

Bertrand Declémy : Ce fut une année difficile, parce que chargée et intense. Mais ce fut aussi une année nécessaire et utile, très collective, et finalement positive !

Que diriez-vous d'Aréli aujourd'hui ?

François Podevin : Je compare de plus en plus Aréli à un observatoire... Le programme Emergence, par exemple, nous donne un point de vue intéressant et expert sur les besoins des jeunes issus des milieux modestes, leurs attentes, leurs rêves, et également sur l'engagement des entreprises, qui n'est pas suffisamment connu. Dans le même ordre d'idées, notre commission d'attribution des logements nous permet de voir très concrètement les situations des personnes qui sont à la recherche d'un logement, de voir les réponses qui leur sont apportées par les dispositifs, de constater que, parfois, certains de ces dispositifs n'encouragent pas la reprise d'un parcours dynamique vers l'emploi. Il y aurait un vrai travail collectif de fond à mener sur l'efficacité des aides... Vraiment, je pense que cette observation de terrain, tout comme les enseignements que nous tirons de nos expérimentations, sont précieux et utiles. Nos observations, nos expérimentations, et celles des autres acteurs de terrain bien sûr, devraient davantage nourrir les réflexions collectives et publiques... Nous devrions mieux les faire connaître... Tiens, c'est peut-être un nouveau sujet pour les années à venir !



LES AVANCÉES

Quelles sont les évolutions marquantes de l'année 2017 ? Quels objectifs, quels résultats ?
Le point sur ce qui a compté en 2017 !

de 2017

LA CAL BOUCLE SA PREMIÈRE ANNÉE DE FONCTIONNEMENT

Depuis novembre 2016, les demandeurs de logement qui s'adressent à Aréli (ou les partenaires qui les accompagnent) n'ont plus à se porter candidat dans une résidence précise. La demande est unique, et elle est prise en charge par le conseiller orientation logement qui propose au candidat la solution la plus adaptée à sa situation et à ses souhaits, à l'échelle du parc global d'Aréli. Les propositions d'orientation du conseiller orientation logement sont ensuite validées par la Commission d'attribution logement (CAL), qui se réunit toutes les semaines.



Des résultats positifs

Après un an de fonctionnement, cette nouvelle organisation d'attribution des logements livre ses premiers résultats. En 2017, 882 dossiers de demande de logement ont été traités, 686 entretiens de pré-admission ont été réalisés, et 384 entrées effectives dans le parc Aréli ont eu lieu.

Et les objectifs plus qualitatifs sont atteints. La nouvelle organisation, qui permet de traiter les demandes avec une vue plus transversale à la fois sur les besoins des demandeurs et la disponibilité de l'offre, tient ses promesses. Elle garantit notamment une totale équité de traitement pour les demandeurs. Elle permet également de progresser (et de mesurer les avancées) vis-à-vis de l'objectif d'ouvrir les résidences de logements temporaires à un public élargi, et de les rendre notamment plus accessibles aux personnes en situation de reprise d'activité ou de formation. Ces personnes peuvent avoir des difficultés à se loger, alors même que le logement est un facteur déterminant pour pouvoir envisager un projet professionnel.

Et un recentrage des missions des équipes des sites

Enfin, avec la mise en place de cette nouvelle procédure d'attribution des logements, l'organisation des équipes sur les sites a pu être repensée. Les missions des responsables de site sont désormais recentrées sur les activités de gestion locative de proximité, et leur champ d'intervention s'est élargi à deux sites. Quant aux travailleurs sociaux, ils restent, résidence par résidence, les référents des locataires dans leur parcours résidentiel.





L'OFFRE LOCATIVE S'ÉTOFFE !

L'année 2017 a vu la mise en service de deux nouveaux types de solution logement.

Une résidence seniors...

A La Bassée, la résidence Les balcons Saint-Jean inaugure l'offre locative d'Aréli dédiée spécifiquement aux seniors : des T2 et des T3 adaptés au vieillissement dans une résidence collective, dotée d'espaces communs. Surtout, elle propose des services centrés sur les besoins des seniors, qui n'existent pas dans le logement locatif classique. Ces services se concentrent sur l'essentiel, pour maintenir le montant des loyers et des charges à un niveau acceptable pour les personnes à revenus moyens ou modestes. Ils sont assurés par un responsable de résidence, présent tous les jours. De formation travailleur social, celui-ci veille à la tranquillité et à la convi-

vialité dans la résidence, peut orienter les locataires vers des services extérieurs (entretien du logement, maintien à domicile, suivi médical...), et met en place des temps collectifs d'information, de prévention, de convivialité.

En 2017, trois autres projets de résidence seniors sont bien engagés : à Sainte-Catherine, à Lestrem et à Roubaix, pour des mises en service échelonnées entre 2018 et 2019, dans le cadre de partenariats avec les promoteurs Demathieu Bard Immobilier, Linkcity et Neoximo. Fin 2019, le parc locatif d'Aréli en résidences seniors sera de 182 logements.

... et une résidence accueil

A Roubaix, la résidence Aux berges du Sartel vient, quant à elle, renforcer l'offre de pensions de famille d'Aréli. La résidence accueil constitue en effet une forme particulière de pension de famille qui répond plus précisément aux problématiques des personnes en situation de précarité et de fragilité psychique. Dotée de 24 logements, cette résidence fonctionne selon un principe de cogestion entre Aréli et l'Établissement Public de Santé Mentale (EPSM) de l'agglomération lilloise. Propriétaire de la résidence, Aréli est garant du bon fonctionnement, de la vie collective dans la résidence et de l'accompagnement des personnes logées, tandis que l'EPSM est responsable de l'organisation des soins au domicile individuel des personnes et des ateliers thérapeutiques. C'est également l'EPSM qui oriente les personnes vers la résidence.

Ces développements s'appuient très concrètement sur l'expérience et l'expertise d'Aréli. Ces nouvelles structures s'adressent en effet à des publics qu'elle connaît, et fonctionnent selon les principes du logement accompagné développés par Aréli : un logement, dans un cadre collectif, avec des services et un accompagnement adapté.



EVALUATION DU PLAN PLURI-ANNUAL D' ACTIONS SOCIALES (PPAS), DÉVELOPPEMENT DES PARTENARIATS ET DES COMPÉTENCES

Le PPAS s'évalue et s'ajuste

Etabli pour 2015-2019, le PPAS fixe les grandes lignes de l'accompagnement social proposé par Aréli, et se décline en des plans d'actions concrets, résidence par résidence. Début 2017, les équipes sociales des résidences ont travaillé collectivement à l'évaluation intermédiaire du PPAS lors de plusieurs rencontres en ateliers. L'idée était de faire le point à partir de données chiffrées, d'ajuster les axes ou les actions décidés, et de réfléchir, ensemble, à d'autres pistes d'action ou d'amélioration.

ARÉLI PARMIS LES PREMIERS EXPÉRIMENTATEURS DES CONTRATS À IMPACT SOCIAL

Début 2017, le ministère de l'Economie et des Finances retenait le projet TAF (pour Tremplin vers l'Activité et la Formation) d'Aréli dans le cadre de son appel à projets sur les contrats à impact social. Un point de départ pour expérimenter cette nouvelle forme de portage de l'innovation sociale, qui repose sur un mécanisme de financement de projet par des investisseurs privés et de remboursement par la puissance publique, en fonction des résultats.

Pour un circuit court vers l'emploi au sein des résidences

Le projet TAF repose sur la mise en place, au sein même des résidences, d'un binôme de professionnels spécialistes de l'emploi. L'un serait chargé d'accompagner les personnes dans leur parcours vers l'emploi, et l'autre d'approcher les entreprises potentiellement intéressées par le profil professionnel de ces personnes. Il s'agirait en fait d'un « circuit court vers l'emploi », qui capitalise sur la connaissance et la qualité de la relation qui existe entre les équipes des résidences et les personnes logées.

Partenariats, formation et transmission

En 2017, pour renforcer encore la qualité de l'accompagnement, les conventions de partenariat avec les secteurs de psychiatrie ont été revues. L'objectif : faire en sorte que les résidents qui en ont besoin puissent bénéficier de la meilleure prise en charge possible. Dans le même ordre d'idées, tous les travailleurs sociaux des pensions de famille et résidences de logements temporaires ont suivi une formation de 3 jours sur le thème de la santé mentale et des addictions, dans le cadre d'un partenariat développé avec l'équipe hospitalière de liaison et de soins en addictologie (EHLISA) de l'EPSM de l'agglomération lilloise. En 2018, cette formation bénéficiera aussi aux équipes de la gestion locative.

En 2017, Aréli a renforcé encore ses liens avec les établissements formant aux carrières sociales, et développé de nouvelles relations avec d'autres formations, par exemple la faculté des sciences du sport. En 2017, une dizaine d'étudiants ont été accueillis en stage, dont plusieurs venant de formations plus spécifiques ou nouvelles : Master en STAPS spécialité activités physiques adaptées, ou bien DE de technicien de l'intervention sociale et familiale.

Au-delà de l'accueil de stagiaires, en 2017, les professionnels de l'équipe sociale d'Aréli sont intervenus à l'Institut Social de Lille auprès des étudiants en 2ème année de la formation d'assistant de service social.

Contacts avancés, et réajustement du projet

Dans sa version initiale, le projet TAF concernait les bénéficiaires du RSA ou d'allocations Pôle Emploi de trois résidences Aréli. Il visait la remise à l'emploi de 145 personnes en 4 ans.

L'année 2017 a été consacrée aux échanges avec les parties prenantes de la démarche. Aréli a désigné le structuré et l'évaluateur du projet, rencontré plusieurs investisseurs potentiels, et présenté le projet aux « payeurs aux résultats ». Pôle Emploi n'ayant pas souhaité être partenaire du projet, le périmètre du TAF a été revu (et ne concernera plus que des résidents allocataires du RSA). Les discussions et le montage du projet se poursuivront sur 2018. Selon la maquette réajustée, l'économie nette estimée pour le Département pourrait être de près de 340 000 euros au terme des 4 années d'expérimentation.





VIEILLESSES PLURIELLES CONÇOIT ET ENCADRE DES ACTIONS DE FORMATION À L'INTERCULTURALITÉ

Piloté par Aréli, le réseau Vieillesse Plurielles regroupe une quarantaine de structures des secteurs gérontologique et social de la métropole lilloise. Depuis 2010, ce réseau travaille à améliorer l'accès des personnes âgées immigrées et/ou précarisées aux soins, aux droits sociaux et aux dispositifs gérontologiques.

Un programme de formation sur 3 années

En 2017, dans le cadre de Vieillesse Plurielles, a été conçue et mise en œuvre une formation de deux jours et demi dédiée aux auxiliaires de vie. L'objectif de cette formation : les épauler pour leur intervention chez des personnes qui ont des cultures et des habitudes de vie différentes des leurs, notamment pour ce qui concerne le cœur de leur métier (préparation des repas, entretien du logement, toilette et hygiène, etc.)

Intitulée « Accueillir les différences, s'adapter à la diversité : que dire ? que faire ? », cette formation a concerné en 2017 une vingtaine d'auxiliaires de vie du CCAS de Roubaix et de l'ADAR. Elle sera reconduite jusqu'en 2019, et devrait concerner au total plus de 70 professionnels. Cette formation est soutenue financièrement par la Fondation de France et réalisée en partenariat avec le service formation de l'URIOPSS pour le portage administratif.

Plus loin sur le sujet de l'accompagnement du vieillissement

L'engagement et la capacité d'innovation d'Aréli sur le sujet de la prise en charge du vieillissement et de l'accès aux droits des personnes immigrées ou précarisées se mesurent également à l'aune de l'intérêt porté au fonctionnement de l'espace de vie adapté de la résidence Henri Convain à Lille. Après les élus du conseil départemental du Haut-Rhin en 2016, c'est le président du conseil départemental du Puy-de-Dôme et ses équipes qui sont venus le visiter en 2017. C'est surtout le principe de mutualisation des services d'aide et de soin à domicile de cet espace de 22 logements pour les personnes âgées immigrées et/ou précarisées qui est une source d'inspiration pour la réflexion publique. Ce projet est soutenu par le Conseil Départemental du Nord et la CARSAT Nord-Picardie.



EMERGENCE... UN ÉLAN RENOUVELÉ ET PARTAGÉ !

Pour Emergence, l'année 2017 a commencé par la validation d'une nouvelle feuille de route. De nombreux fonctionnements ont été repensés et réajustés, à commencer par la procédure de sélection des lauréats du programme.

Un processus de sélection renouvelé

En 2017, les critères pour être candidat restent les mêmes. Mais, au lieu d'un entretien classique auprès d'un jury, les candidats participent à plusieurs étapes de sélection (de l'assessment – une simulation en groupe de création d'entreprise – au speed-dating – deux entretiens face à deux jurys différents) dans le cadre d'un processus plus collectif, plus vivant, plus juste, et plus adapté à l'âge des candidats... L'idée, c'est de détecter les qualités d'exigence, de curiosité, de capacité à entreprendre recherchées chez les lauréats du programme et difficiles à appréhender lors d'un entretien classique. Autre nouveauté : ces sessions de sélection ont lieu dans les écoles et les entreprises partenaires du programme, et les jurys sont animés par des parrains et collaborateurs d'entreprises marraines d'Emergence, des écoles partenaires, des lauréats sortis d'études, des administrateurs et des salariés d'Aréli. En 2017, une soixantaine d'entre eux ont participé au processus de sélection. C'est évidemment, pour eux, une manière très concrète de s'investir dans le programme !

L'écosystème d'Emergence se renforce encore

2017, c'est aussi deux événements marquants du côté des écoles partenaires : l'arrivée de SKEMA Business School comme soutien du programme, et le renouvellement du partenariat avec l'Université Catholique de Lille, qui accorde chaque année à 10 nouveaux lauréats étudiant dans ses facultés une réduction importante des frais de scolarité (pour toute la durée de leurs études). En 2017, 62 lauréats étudiaient dans une faculté ou une école de l'UCL, et 41 d'entre eux bénéficiaient d'une réduction des frais de scolarité.

Côté partenaires entreprises et fondations, ils sont, en 2017, une cinquantaine à soutenir le programme. En 2017, 16 se sont engagés plus spécifiquement à soutenir financièrement et humainement la promotion 2017 de 40 lauréats. Enfin, 2017, c'est aussi le point de départ d'une nouvelle stratégie de mécénat, qui permet à chaque entreprise de choisir le partenariat qui lui va.

CONTACTS

Tiphaine Duquesnes,
manageur du programme : 06 30 01 08 68

Caroline Pineau,
chargée de mécénat : 06 76 20 02 84



Pour accompagner l'activité et le développement d'Aréli, l'organisation interne évolue. Et un plan projets est mis en place pour décliner très concrètement le projet d'entreprise associatif, planifier et animer les études et projets de l'association.

EN 2017, LA DIRECTION DES PROJETS ET SERVICES RÉSIDENTIELS EST CRÉÉE

La direction des projets et services résidentiels rassemble désormais, sous un pilotage commun, les équipes et les activités de l'action sociale et de la gestion locative. Cette direction a également une mission de développement de projets aux côtés de la direction générale. Elle est pilotée par Lydie Renard depuis mars 2017.

Le parti pris d'une direction commune témoigne de la volonté d'Aréli d'intégrer totalement l'accompagnement dans son offre de services aux résidents. Et l'idée de connecter, sur le plan opérationnel, les projets de moyen ou long terme et l'activité quotidienne, garantit la cohérence du développement de l'activité et des projets.

en INTERNE

ORGANIGRAMME AU 01/06/2018

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER
RESPONSABLE GESTION COMPTABLES
RESPONSABLE RH

ASSISTANTE DE DIRECTION
ASSISTANTE ADMINISTRATIVE

RESPONSABLE INFORMATIQUE

Présidence Conseil d'Administration

Direction Générale

IMMOBILIER

CHARGÉ DE PROJETS IMMOBILIERS
TECHNICIEN DU PATRIMOINE

PROGRAMME ÉMERGENCE

MANAGEUR DU PROGRAMME
CHARGÉE DE MÉCÉNAT
CHARGÉE DE MISSIONS
COORDINATRICE ADMINISTRATIVE
CHARGÉE DÉVELOPPEMENT RH LAURÉATS

PROJETS ET SERVICES RÉSIDENTIELS

DIRECTRICE DES PROJETS ET SERVICES RÉSIDENTIELS
ASSISTANT DE DIRECTION PSR
RÉFÉRENTE PROJETS
CONSEILLÈRE ORIENTATION LOGEMENTS

RESPONSABLE GESTION LOCATIVE
RESPONSABLE DE SITE TRANSVERSE
RESPONSABLES DE SITES
AGENTS DE MAINTIENANCE
AGENTS D'ENTRETIEN ET GARDIENNES

RESPONSABLE DU SERVICE SOCIAL
TRAVAILLEURS SOCIAUX
MÉDIATEUR GLS
COORDINATRICES SANTÉ
RESPONSABLE RESIDENCE DE LOGEMENTS TEMPORAIRES
RESPONSABLE RESIDENCE SENIORS
RESPONSABLES PENSIONS DE FAMILLE
ANIMATEURS PENSIONS DE FAMILLE
RESPONSABLE RESIDENCE ACCUEIL
ANIMATEUR RESIDENCE ACCUEIL

DANS LES ÉQUIPES, DES ÉVOLUTIONS

La création de la direction des projets et services résidentiels a occasionné des mouvements internes. Lydie Renard est devenue directrice des projets et services résidentiels. Estève Hanarte a quitté son poste de responsable de pension de famille pour celui de respon-

sable de la gestion locative. Alexandre Ghestem est devenu assistant de direction des projets et services résidentiels. Delphine Queva-Parquet est devenue responsable de la résidence accueil de Roubaix.

... ET DES ARRIVÉES

En 2017, plusieurs salariés ont été recrutés en CDI pour accompagner l'évolution et le développement de l'activité :

- **Sylvie Brasme**, en tant que responsable de site sur Lille ;
- **Jennifer Le Garrec**, en tant que responsable de la résidence seniors Les balcons Saint-Jean, à La Bassée ;
- **Camille Debast**, comme responsable de la pension de famille L'Echo à Roubaix ;
- **Anne Auguste**, en tant que coordinatrice santé ;
- **David Béraud**, en tant que chargé de projets immobiliers ;
- **Awa Diakhité**, en tant que comptable ;
- **Ketsia Dias**, comme assistante administrative ;
- **Manon Bassement**, en tant que chargée de développement RH des lauréats Emergence.

UN PLAN PROJETS POUR ORGANISER L'ACTIVITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT D'ARÉLI

En 2017, Aréli a mis en place un plan projets. Ce plan projets, c'est à la fois une boussole et une feuille de route pour opérationnaliser et décliner les orientations du projet d'entreprise associatif.

Ce plan projets a été construit tout au long de l'année 2017. Il est le fruit d'un premier travail de recensement, par l'équipe de direction, de l'ensemble des idées, études, projets lancés, en cours, ou imaginés en 2017. Partagé en mars 2017 avec les salariés, ce premier recensement a encore été enrichi grâce à la réflexion collective.

L'ensemble des 90 projets identifiés a ensuite été organisé et classifié en fonction de leur ambition (servent-ils à consolider l'activité, à développer ou à innover ?) et de leurs « bénéficiaires » (les salariés ? les résidents ? les partenaires ?). Puis l'ensemble du plan projets

a été mis « sous pilotage », autrement dit, les priorités ont été fixées, et, pour chaque projet, ont été définis des objectifs, des échéances, des ressources, des référents et des pilotes.

A partir de là, et dès le début de l'année 2018, chaque projet est travaillé au sein d'un groupe de travail, animé par un pilote, selon les principes définis en amont (échéances, ressources...). Ce plan projets est en permanence consultable par l'ensemble des salariés, libres de pouvoir s'associer, en fonction de leur intérêt et de leur proximité avec les sujets traités, aux différents projets.

Ce plan permet de donner un rythme ambitieux mais réaliste à l'avancement des projets. Par ailleurs, il offre à tous de la visibilité sur ce qui est engagé, et permet un portage plus collectif des projets.

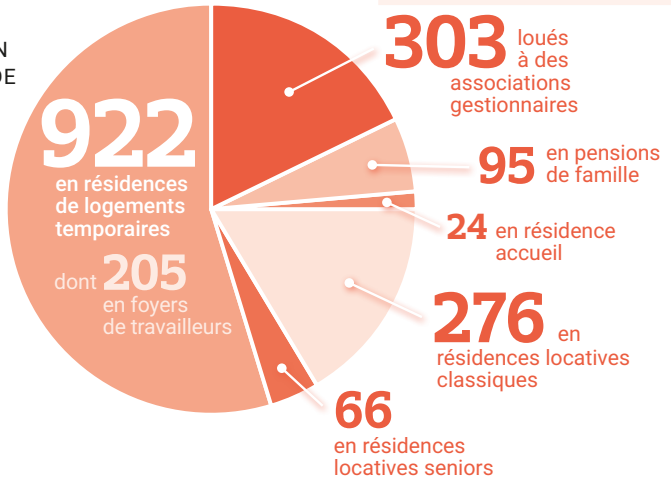


CHIFFRES clés

Un patrimoine de
+ de **1 600**
logements

Patrimoine

RÉPARTITION
DE L'OFFRE DE
LOGEMENTS



Gestion locative

48 séances de commission d'attribution logement

686 entretiens de pré-admission

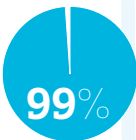
384 entrées

Taux d'occupation

Résidences de logements temporaires



Pensions de famille



Foyers de travailleurs



Résidences locatives



Résidences locatives seniors



Logements loués à d'autres associations



* ce chiffre s'explique par la vacance nécessaire aux restructurations en cours

** ce chiffre s'explique par la mise en service au 1.11.2017 d'une résidence neuve

416 k€ de budget de maintenance et d'entretien

Accompagnement social

902 résidents concernés par un **accompagnement social** dans l'ensemble des résidences

307 sorties en 2017 pour l'ensemble des résidences



dont **157** concernant des personnes logées en résidences de logements temporaires

Soit un taux de rotation de **32%**

dans les résidences de logements temporaires



69% des sorties de logement temporaire se font vers du **logement autonome**

Durée moyenne de logement au sein des résidences de logements temporaires : **22** mois

+ de **8 900** interventions des travailleurs sociaux d'Aréli auprès des résidents

637 actions collectives (ateliers santé, ateliers logement, moments de convivialité) au sein des résidences de logements temporaires et pensions de famille

1 300 interventions des coordinatrices santé d'Aréli auprès de **320** personnes logées au sein des résidences de logements temporaires

Immobilier

72 logements déposés en financement, soit un budget d'investissement de **8,47 M€**

145 logements livrés, soit un budget d'investissement de **14,48 M€**

132 logements mis en chantier, soit un budget d'investissement de **10,16 M€**

Emergence

40 nouveaux lauréats pour la promotion 2017

627 lauréats depuis le début du programme

630 k€ d'engagement de mécénat pour la promotion 2017

En 2017, **55** entreprises marraines dont **5** nouvelles

Aréli 2017

budget et fonctionnement

Aréli compte
62 salariés

69 %
de femmes



31 %
d'hommes

Plan de
formation
2017 : **940**
heures

Budget
d'exploitation
2017 : **9 M€**

dont : près de **6 M€** de loyers
et redevances
près de **1 M€** de subventions
de fonctionnement

Total
bilan : **83 M€**

près de
0,8 M€
de mécénat



aréli

LOGER, S'ENGAGER, RENDRE POSSIBLE

www.areli.fr

Aréli – Tél. 03 20 57 17 11 – 207 boulevard de la Liberté - BP 1059 - 59011 Lille cedex